



**AVIS DE RECRUTEMENTS EXTERNES
D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche auront lieu, au titre de l'année 2011, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 22 février 2011, le nombre total de postes à pourvoir est de 222.

Au titre de **L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon**, le nombre de postes à pourvoir est fixé à 1.

- 1 poste « Commis de cuisine et restauration » BAP G

Les dossiers de candidature sont constitués :

- d'une lettre de candidature ;
- d'un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- de la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité).

Les candidatures doivent indiquer **l'emploi postulé** (BAP et intitulé).

Si vous postulez sur plusieurs emplois types, veuillez fournir les pièces demandées en nombre.

Les dossiers doivent être adressés à :

**Institut National des Sciences Appliquées de Lyon
Marion FOURRIER
Service MDRH- Bâtiment Insa-Direction
4 rue des sciences
69621 Villeurbanne Cedex**

Le Directeur de l'Institut des Sciences Appliquées de Lyon arrête la composition d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée de trois membres dont au moins un membre extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessous, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 17 juin 2011.

Les candidats retenus seront convoqués par courrier pour un entretien.

La date prévue de prise de fonction est le **15 septembre 2011**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à l'INSA de Lyon, service MDRH.

Fait à Villeurbanne le 31 mai 2011